

Véronique JANSSEN

Délégation de l'Union européenne
en République du Bénin

**Cérémonie de remise des chèques de subvention
aux communes et intercommunalités bénéficiaires
du projet, et de remise de véhicules aux
Préfectures, au MDGL et à l'ANAT**

Cotonou, 19 novembre 2019

Monsieur le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance
Locale,
Mesdames et Messieurs les Préfets et les maires,
Mesdames et Messieurs les hauts cadres des Ministères de la
Décentralisation et du Cadre de Vie,
Mesdames, Messieurs,
Chers invités,

J'ai l'honneur et le plaisir d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie qui consacre **deux moments importants** tant pour les bénéficiaires que pour les acteurs de mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement territorial, le PADT.

Ce programme, financé sous le volet d'appui à la gouvernance du 11^{ème} Fonds Européen de Développement, contribue depuis son démarrage en mars 2017 à la mise en œuvre des priorités du gouvernement en matière de décentralisation.

Il s'agit d'un programme **d'appui budgétaire**, par lequel des ressources importantes, en l'occurrence plus de 39 milliards de FCFA, sont transférées directement au budget de l'Etat, en tranches annuelles selon les progrès de mise en œuvre de la politique et des réformes sectorielles. A ce jour quelques 19 milliards FCFA d'appui budgétaire ont déjà été décaissés tandis que la Délégation travaille étroitement avec les services gouvernementaux à préparer le paiement pour 2019.

Ces décaissements sont associés à un **dialogue** continu et intense avec les structures concernées sur les réformes sectorielles en cours. Des thèmes importants de dialogue sont la **relecture de la PONADEC et des textes** de la Réforme de l'Administration

Territoriale et la mise en place progressive des **outils d'opérationnalisation** de la politique, tels que les Plans de déconcentration/décentralisation, les programmes départementaux de coordination des actions de développement, et les programmes annuels d'assistance conseil.

L'appui budgétaire est enfin complété par des **appuis complémentaires**, à hauteur de 6,5 milliards FCFA, permettant le financement direct d'activités en relation avec les processus de décentralisation et déconcentration. On mentionnera, à ce titre, une **assistance technique** auprès du Ministère de la Décentralisation et auprès de l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire, et une **régie** installée auprès du Secrétariat Permanent de la PONADEC, fournissant un appui continu et rapproché aux différentes structures du ministère, à l'Agence nationale pour l'aménagement du territoire et aux préfectures. L'**ANCB** bénéficie d'une subvention tant pour renforcer sa capacité de plaidoyer que pour soutenir sa fonction de service aux communes.

Un **appel à propositions** avait été lancé par la régie à destination des **communes et des intercommunalités** du Bénin d'un montant total de 2,4 milliards de FCFA pour financer, par voie de subvention, des projets promouvant le développement économique de leurs territoires et de leurs populations. Nous voudrions ici saluer la très large participation des communes et intercommunalités qui ont soumis une note conceptuelle, et la qualité des soumissions qui a rendu difficile le travail des évaluateurs.

A l'issue du processus de sélection, les projets présentés par 6 communes et par 5 intercommunalités ont été retenus et 35 communes du Bénin bénéficieront ainsi de cet appui du PADT. La

cérémonie d'aujourd'hui nous permet de remettre un **chèque à chacune de ces 6 communes et 5 intercommunalités**, symbolisant la subvention dont elles sont attributaires.

Nous les félicitons ici très chaleureusement pour le travail acharné et de qualité, qui a permis à leurs projets d'affronter la concurrence et d'être retenus, et nous leur souhaitons tout le meilleur dans la mise en œuvre. La régie du PADT sera à leurs côtés pour les accompagner et les guider dans l'exécution de leurs projets, dans le respect des procédures et pour l'atteinte des objectifs recherchés.

Cette cérémonie nous permet également de remettre **13 véhicules**, destinés à des Préfectures et à plusieurs structures clés du gouvernement en charge de la décentralisation et de l'aménagement du territoire.

Ceci répond à un **besoin identifié dans le diagnostic institutionnel et opérationnel** des structures centrales, des préfectures et services déconcentrés, pour que ces acteurs puissent jouer leur rôle y compris d'assistance conseil aux communes. Le PADT contribuera ainsi à une meilleure efficacité des acteurs en charge de la décentralisation et de la déconcentration sur le terrain.

Je voudrais terminer en remerciant le Ministre de la décentralisation et de la gouvernance locale, ses cadres et l'équipe du PADT pour l'organisation de cet évènement important et encourager les bénéficiaires de ces appuis à les utiliser efficacement pour mettre en œuvre la décentralisation au Bénin, au bénéfice des collectivités locales et des populations.

Je vous remercie de votre aimable attention.